Craponne sur Arzon

L'Écho

N°137 / février 2026

CHIFFRES CLÉS DE L'URBANISME EN 2025

PERMIS DE CONSTRUIRE
15 contre 23 en 2024

PERMIS DE DÉMOLIR
4 contre 3 en 2024

DÉCLARATION PRÉALABLE
72 contre 79 en 2024

CERTIFICAT D'URBANISME
46 contre 44 en 2024

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER
(demande d'acquisition d'un bien à préemption par la mairie)
56 contre 60 en 2024

REPAS DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a le plaisir d'inviter les 70 ans et plus au traditionnel repas des aînés, le **dimanche 15 février** à midi à la salle polyvalente.
Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver autour d'un repas chaleureux, préparé avec soin, et de profiter d'un temps d'échange entre habitants.
Des animations viendront également agrémenter cette journée afin d'en faire un moment agréable pour tous.
Les personnes concernées n'ayant pas reçu d'invitation sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie avant le 5 février.
Les membres du CCAS se réjouissent de vous accueillir nombreux pour ce temps de convivialité et de partage.

EXPOSITION PHOTO : L'EAU, SOURCE DU PATRIMOINE

L'eau est un élément fondamental de la vie, façonnant les paysages, la nature et les modes de vie depuis toujours. C'est autour de ce thème essentiel que s'articule l'exposition photographique "Eau, source du patrimoine", présentée par le Pays d'art et d'histoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay.

Sous l'objectif du photographe Jérémie Mazet, l'exposition met en lumière les paysages du Velay influencés par l'eau, depuis les gorges et les vallées jusqu'aux rivières et aux fleuves, en passant par des lieux du quotidien comme les lavoirs ou encore les stations d'épuration.

À travers ces clichés, l'eau apparaît non seulement comme source de vie mais aussi comme actrice majeure du patrimoine naturel et culturel local, révélant des aspects parfois méconnus du territoire.

Cette exposition, **du 10 janvier au 31 mars sur les grilles du jardin public**, est également conçue de manière participative : les habitants sont encouragés à contribuer à son contenu en envoyant d'anciennes photos de famille, cartes postales, plans ou témoignages (à l'adresse patrimoine.public@lepuyenvelay.fr) afin d'enrichir collectivement le regard porté sur l'eau et le patrimoine.
Des animations sur le thème de l'eau et du patrimoine auront lieu en mars.
Plus d'informations : www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

La médaille de l'enfance et des familles, distinction honorifique, permet de rendre hommage aux personnes qui ont donné de leurs temps pour des enfants. Elle est attribuée aux parents qui ont élevé aux moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, aux personnes qui, au décès de leurs parents, ont élevé seuls leurs frères et sœurs et aux veufs ou veuves de guerre qui ont assumé seuls l'éducation de leurs enfants.

Vous souhaitez obtenir cette médaille ou l'offrir à un proche, retirez et déposez votre dossier en mairie.
Renseignements auprès de l'UDAF43 au 04 71 06 60 40 ou possibilité de télécharger le formulaire sur leur site internet www.udaf43.fr (clôture des candidatures le 15 mars)

ANIMATIONS

Concert : "Deux pentagones dans un cercle ?" Récital pour violon et piano

Le **samedi 14 février**, *rendez-vous à 18h45 à La Grenette pour un concert de musique classique (gratuit).*
Pour sa quatrième tournée dans notre région, le violoniste Adrien Ballon, accompagné par Valentin Villenave au piano, propose un programme varié de musique romantique, post-romantique et moderne. De partitions courtes et charmantes à des œuvres majeures telles que la Sonate de Claude Debussy, découvrez le violon sous ses aspects les plus expressifs !

Ateliers jeux de société à la médiathèque

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque vous propose deux après-midis jeux de société, les **mercredis 11 et 18 février**. *Pensez à vous inscrire à la date et au créneau de votre choix : de 14h à 15h30, ou de 16h à 17h30.*

Cours de danse adulte au Centre Social

Le Cyprès, centre social de Craponne-sur-Arzon propose des cours de moderne jazz animés par Camille Revol, professeure et danseuse professionnelle. Rendez-vous **tous les mercredis**, *de 18h à 19h30 à la salle de la Grenette.*

Forfait de 100€ pour le semestre (soit 21 cours).
Inscriptions par téléphone au 06 74 39 79 90.

16 ANS ? C'EST LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE

À 16 ans, chaque jeune Français doit effectuer son recensement citoyen. Cette démarche obligatoire constitue une étape essentielle dans le parcours administratif et citoyen de votre enfant.

Le recensement citoyen est notamment indispensable pour :

- La participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- L'inscription aux examens et concours officiels tels que le baccalauréat, le permis de conduire ou encore certains concours de la fonction publique.

Quand effectuer le recensement ?

La démarche doit être réalisée dans les trois mois suivant le 16e anniversaire de l'enfant.

Où et comment se faire recenser ?

En se rendant à la mairie du domicile, ou en effectuant la démarche en ligne sur le site service-public.fr.

Documents nécessaires :

- Une pièce d'identité du jeune,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile.

SALON ARZON ZEN

Cette 3ème édition se déroulera du **28 février au 1er mars**, dans les locaux de la Grenette. Plus de 35 exposants présentant de nombreuses méthodes, pratiques ou produits sauront ravir tous les visiteurs. L'entrée au salon est libre et permet de participer gratuitement à la tombola pour gagner plus de 35 lots lors du tirage au sort, d'une valeur de 10 à 80 €.

La salle des expositions accueillera 12 conférences pour les curieux qui souhaitent approfondir ou découvrir des méthodes, outils, pratiques, produits, parfois surprenants pour le cartésien, mais qui recèlent des vertus qui complètent merveilleusement vos prise en charge médicales

Toutes les informations sont sur www.arzon-zen.fr

AGENDA DU MOIS

Mardis & Samedis	Permanences Maison Bolène, place du For : mardis 10h à 17h avec repas partagé, samedis de 10h à 12h
Vendredis & samedis	Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredis de 14 à 17h, samedis de 9 à 12h)
Samedis	• Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h • Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits) • Marché
1er	Concours de belote des écoles catholiques de Craponne, 14h à la Grenette
1er	AG de la Gaule Craponnaise à 10h en mairie
2 et 16	Permanences impôts sans RDV de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30 Espace France Services.
3	Remise à niveau du code de la route de 9h à 12h à la Grenette (gratuit, sur inscription auprès de Craponne Animations : 06 76 64 82 26).
5	Permanence sur les aides à la rénovation de l'Habitat par SOLIHA de 9h à 12h, sans RDV, à France Services
6	Cinéma à la grenette à 17h30 "Le chant des forêts" et 20h "Louise"
7	AG du festival Country, 18h à la mairie
7	Casse-croute partagé avec Maison Bolène, dès 12h30, Réservation obligatoire 04 71 05 95 29 en laissant votre message sur le répondeur ou par mail animationberengere@maisonbolene.com
11 et 18	Ateliers jeux de société de 14h30 à 17h30 à la médiathèque (sur inscription).
13	Permanence de l'UFC-Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45.
13	Permanence CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, à l'Espace France Services. Tel : 04 71 09 49 49.
14	Concert "Deux pentagones dans un cercle ?" - récital pour violon et piano - à 18h45 à la Grenette.
15	Cinéma à la grenette à 20h "Ma mère"
16	Permanence de l'Espace Conseil France Renov' de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'Espace France Services, sur RDV au 04 43 07 11 30
17	Cercle de conteurs animé par Conte al Païs, tous les 3ème mardis du mois à 17h30 à la médiathèque.
19	Chorale avec le collectif "Rencontre et vous" à la Grenette à 14h30. Venez-vous détendre autour du chant dans une ambiance sympathique.
20	Cinéma à la grenette à 18h "Furcy" et 20h30 "Bojarski"
21	Cinéma à la grenette à 15h "Légendaire" et 20h30 "Bojarski", 17h30 "Ma mère" et 20h "Grand ciel"
21	AG du Trifolà, 18h à la salle polyvalente, rue du stade
22	Repas du monde partagé à l'espace Maison Bolène, à partir de 12h. Réservation obligatoire avant le 18 février : 04 71 05 95 29 ou par mail animationberengere@maisonbolene.com
22	Bal musette à partir de 12h à la Grenette organisé par les commerçants et animé par l'orchestre Noël Michel. Possibilité de repas à midi sur réservation (25 €). Bal sans repas à partir de 14h (10€). Tel : 06 41 94 73 88.
28 et 1er mars	Salon Arzon Zen, samedi de 10h à 19h. Le dimanche de 9h à 18h.

Bureau d'Information Touristique (BIT) de Craponne-sur-Arzon : 04 71 03 23 14 / craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr

Pour recevoir le journal municipal par mail : inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Ville de Craponne-sur-Arzon
www.craponnesurarzon.fr / Facebook : villedecraponnesurarzon

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique